

Comité de pilotage Natura 2000 « Sites à chiroptères du Vexin français »

Vendredi 11 juin 2021

Compte-rendu

La réunion du comité de pilotage s'est déroulée le vendredi 11 juin 2021 en visio-conférence. La séance est ouverte à 10h30. 19 personnes sont présentes à la réunion.

Etaient présents :

- ANDOUVLIE Edith, Val d'Oise Environnement
- BANCEL Pierre, Comité départemental de Spéléologie du Val d'Oise
- BAUDOIN Gérard, Yvelines Environnement
- BELANGE Nicolas, adjoint à la mairie de Chars
- BINAUX LE CLECH Florence, mairie de Saint-Gervais
- CLEMENT-PALLEC Romain, Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports (DRIEAT)
- DUMONT Corinne, Yvelines Environnement
- FOUGERE Benjamin, Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO)
- GAUDIN Camille, Parc naturel régional du Vexin français (PNRVF)
- LEDOUX Arnaud, Direction Départementale des Territoires du Val d'Oise (DDT 95)
- LE LOUARN Marine, Conseil Départemental du Val d'Oise (CD95)
- MELIN Marie, Conseil Départemental du Val d'Oise (CD95)
- MONGUILLON Angélique, Réserve naturelle régionale du site géologique de Limay et Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN)
- PANTIC Martine, mairie de Saint-Cyr-en-Arthies et Présidente du COPIL
- PENNEC Mélanie, Direction Départementale des Territoires du Val d'Oise (DDT 95)
- ROUX Françoise, Parc naturel régional du Vexin français (PNRVF)
- ROUY Quentin, Azimut 230
- THAUVIN Jean-Pierre, Association des Naturalistes des Yvelines
- VERDIER Coralie, Direction Départemental des Territoires des Yvelines (DDT 78)

Ordre du jour :

Les différents points abordés à l'ordre du jour étaient les suivants :

- Rappels sur Natura 2000
- Bilan de l'animation 2019-2020
- Prévisions d'animation 2021
- Questions diverses

Introduction :

Après un tour de table de tous les participants, l'animatrice présente l'ordre du jour.

Rappels sur Natura 2000

Camille GAUDIN rappelle le fonctionnement du réseau Natura 2000 (zonage, contrats et chartes Natura 2000, évaluations d'incidences Natura 2000) et présente le site « Sites à Chiroptères du Vexin français ».

Bilan de l'animation

Camille GAUDIN présente ensuite le bilan d'animation depuis 2019, et notamment les suivis des différentes cavités du site Natura 2000. Elle explique que les effectifs de chiroptères sur ce site représentent près de la moitié des effectifs totaux des individus en hibernation sur le territoire du Parc. De plus, la moitié des effectifs est constitué par les deux espèces emblématiques du territoire ayant de forts enjeux, les rhinolophes.

Elle expose ensuite les résultats des suivis par espèce depuis 2017, et explique que la majorité des effectifs est stable, avec des variations notamment pour le réseau de cavités de Chars dues à l'offre de sites d'hibernation. On constate une légère augmentation des murins à oreilles échancrées avec les années, qui est observée sur le reste des cavités hors site Natura 2000 également. Le suivi estival de la cavité de Follainville-Dennemont démontre toujours de très bons effectifs avec plus de 200 individus de grands murins et une trentaine de murins de Daubenton.

Mme BINAUX LE CLECH prend la parole pour présenter le fait qu'une personne du PNRVF est venue prospecter sur le terrain communal à proximité des cavités, qui fait l'objet d'un projet d'aménagement. Elle signale que cette personne aurait trouvé une colonie de chauves-souris dans un vieil arbre. L'animatrice répond qu'elle a été avertie de ce fait la veille, et qu'il s'agit de son collègue Vincent Bourguignon ; il aurait en effet trouvé des traces de présence de chiroptères sur l'un des arbres à proximité, mais l'animatrice prévient que cette hypothèse doit être vérifiée ultérieurement.

Camille GAUDIN présente ensuite les contrats Natura 2000 qui ont été réalisés depuis 2019 : les travaux réalisés au-dessus de la cavité du Clos Caillet à Chars, et les travaux de dépollution et de fermeture de la cavité de Follainville-Dennemont. Le premier contrat a consisté à débroussailler la végétation de la pelouse calcaire au-dessus de la cavité pour réduire le poids de cette dernière sur le plafond de la grotte. Le second contrat a permis de fermer définitivement et de manière beaucoup plus sûre l'ancienne carrière de Follainville, très fréquentée et possédant de très forts enjeux en termes de chiroptères.

Quentin ROUY demande à l'animatrice si le PNRVF travaille sur la trame noire par rapport aux sites de reproduction des chauves-souris, ce à quoi Françoise ROUX répond que c'est le cas. La trame noire est une problématique dont s'est saisie le PNRVF et qui va prendre en compte les chiroptères. Un webinaire organisé par FNE et dans lequel interviendra le PNRVF a lieu le 16 juin. Quentin ROUY explique également que dans le cadre du Plan Régional d'Actions Chiroptères, une plaquette pollution lumineuse concernant les chiroptères va être publiée, et qu'Azimut 230 organisera des journées techniques trames noires à l'automne.

Romain CLEMENT PALLEC confirme que le système de fermeture est encore plus sûr que celui de Chaussy et qu'il faudra prévoir un temps plus important lors des prospections pour ouvrir la trappe.

Corinne DUMONT demande si des capteurs de température et d'hygrométrie sont présents dans la cavité, ce à quoi Camille GAUDIN par la négative. Elle explique que depuis les premières données du DOCOB, il n'y a pas eu de nouveaux relevés de ces données. Corinne DUMONT indique qu'il serait utile d'avoir des cartographies de la répartition spatiale des espèces. L'animatrice répond que ces cartes existent notamment à l'issue du travail réalisé par Nicolas GALAND en 2019.

L'animatrice poursuit en présentant les prévisions 2021 : elle explique qu'une certaine vigilance va devoir être apportée sur la cavité de Follainville à la suite des travaux car d'autres entrées existent. Même si elles sont fermées également, il est possible que des individus se reportent sur ces entrées et tentent de rentrer par d'autres moyens. Elle mentionne la possibilité de signer plusieurs chartes Natura 2000 avec plusieurs propriétaires privés sur les communes de Chars et de Saint-Gervais, ainsi qu'avec la commune sur la cavité qui leur appartient.

Nicolas BELLANGE répond en disant qu'ils sont tout à fait prêts à travailler en collaboration sur le sujet, et qu'ils sont également prêts à faire de la sensibilisation auprès des propriétaires.

L'animatrice mentionne la possibilité nouvelle de mettre en place des obligations réelles environnementales (ORE) qui pourraient permettre de pérenniser la préservation des cavités malgré les changements de propriétaires, assez fréquents notamment sur la commune de Chars, sans forcément rentrer dans une démarche plus complexe que sont les arrêtés de protection de biotope.

Corinne DUMONT demande s'il existe des dispositions particulières dans les règlements d'urbanisme des communes concernées par le site Natura 2000, et s'il existe des listes locales pour les évaluations d'incidences qui prennent en compte le site Natura 2000. Camille GAUDIN répond que dans les PLU du site, à sa connaissance, il existe des dispositions dans les règlements qui permettent de fixer un certain nombre de contraintes dans le plan local d'urbanisme par rapport à l'enjeu des chiroptères. Romain CLEMENT-PALLEC indique plusieurs pages internet où trouver ces informations :

- liste locale 1 du Val d'Oise : http://www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/AP95_EIN_1ereliste_280711_cle2f4fb7.pdf
- liste locale 2 du Val d'Oise : http://www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/APno11321_2ndeListeLocale_cartes_1_cle2afd5f.pdf
- liste locale 1 des Yvelines : http://www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/AP78_EIN_1ereliste_010811_cle271683.pdf
- liste locale 2 des Yvelines : http://www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/AP78_LL2_120912_cle26cf74.pdf

L'animatrice poursuit sur un sujet dont avait parlé sa prédécesseure concernant l'extension du site Natura 2000 : en effet, de nombreuses entrées de cavités ne sont pas prises en compte par le périmètre actuel du site, ce qui empêche toute réalisation de contrats Natura 2000, notamment en ce qui concerne d'éventuels projets de fermeture de cavités. Sur Saint-Gervais, l'une des cavités n'est également pas prise en compte, et c'est pourtant celle qui regroupe le plus d'enjeux. Elle présente ensuite une carte qui localise les sites d'hibernation et de mise-bas par rapport aux sites Natura 2000, en précisant qu'il s'agit bien d'un filtre de tous les sites connus : ici sont représentés seulement les sites suivis de manière régulière par le PNRVF.

Camille GAUDIN apporte des informations concernant le site du sanatorium d'Aincourt, absent de tout périmètre Natura 2000 mais qui comporte un enjeu majeur : en effet, le vide sanitaire du bâtiment des Tamaris accueille une colonie de mise-bas de plus de 70 petits rhinolophes, et constitue ainsi le deuxième site de mise-bas de cette espèce à l'échelle régionale. L'animatrice explique que ce sanatorium fait l'objet d'un projet de réhabilitation immobilière, que le PNRVF suit avec grande attention depuis deux ans, c'est-à-dire la date de la découverte de la colonie. Etant donné les effectifs, il est très probable qu'un impact sur cette colonie ait un impact également sur les populations de chiroptères des sites Natura 2000 alentours.

Quentin ROUY précise que cette population fait probablement partie d'une métapopulation, et que ces espèces peuvent se déplacer sur plusieurs dizaines de kilomètres. Il ajoute que le bureau d'étude sollicité dans le cadre de la demande de dérogation espèces protégées et de l'étude environnementale associée au projet a bien pris en compte cet enjeu dans ses propositions, et que concernant l'étude génétique, ils avaient récolté du guano pour la réaliser, mais qu'ils manquent de temps pour le moment.

Corinne DUMONT réagit en demandant si ce type d'étude ne peut pas être financée par Natura 2000, ce à quoi Romain CLEMENT-PALLEC répond qu'il n'est en effet pas possible de financer une action hors site Natura 2000, mais qu'il est possible de financer par d'autres biais des actions sur des espèces d'intérêt communautaire en dehors des sites. Il ajoute que l'Union Européenne souhaite accentuer le suivi et la connaissance de l'état de conservation des espèces d'intérêts communautaires, qu'elles soient hors ou en site Natura 2000. L'Etat français a envoyé une proposition financière pour prendre en compte les suivis hors sites Natura 2000.

Quentin ROUY termine en expliquant qu'Azimut 230 et le PNRVF suivent la situation de très près et qu'il y a dans tous les cas un pré requis au démarrage des travaux, qui est tout d'abord la mise en place d'une isolation phonique pour préserver la colonie et surtout la construction d'un site de substitution dédié au petit rhinolophe. Ce gîte est basé sur un modèle belge qui a déjà prouvé sa très bonne efficacité. De plus, des mesures concernant la pollution lumineuse, la gestion des espaces verts...seront mises en place. Il ajoute qu'avec ces mesures, il y ait des chances pour que la colonie bénéficie d'une meilleure protection qu'aujourd'hui, où elle est soumise à de nombreux dérangements.

Camille GAUDIN termine en présentant la possibilité de réaliser un stage permettant d'étudier les territoires de chasse des chiroptères autour des sites de mise-bas. Cela permettrait d'étudier le paysage autour de ces gîtes, en fonction des exigences de chaque espèce, et d'intégrer par la suite ces habitats au sein du périmètre du site Natura 2000. Elle propose à Azimut de co-encadrer ce type de stage si besoin, et souligne la pertinence de ce protocole dans le cadre d'un éventuel projet d'extension.

Les différents sujets étant épuisés, Mme PANTIC clôt la réunion en remerciant tout le monde pour sa participation.



Sites à chiroptères du Vexin français

FR 1102015

Comité de pilotage
Natura 2000

Vendredi 11 juin 2021

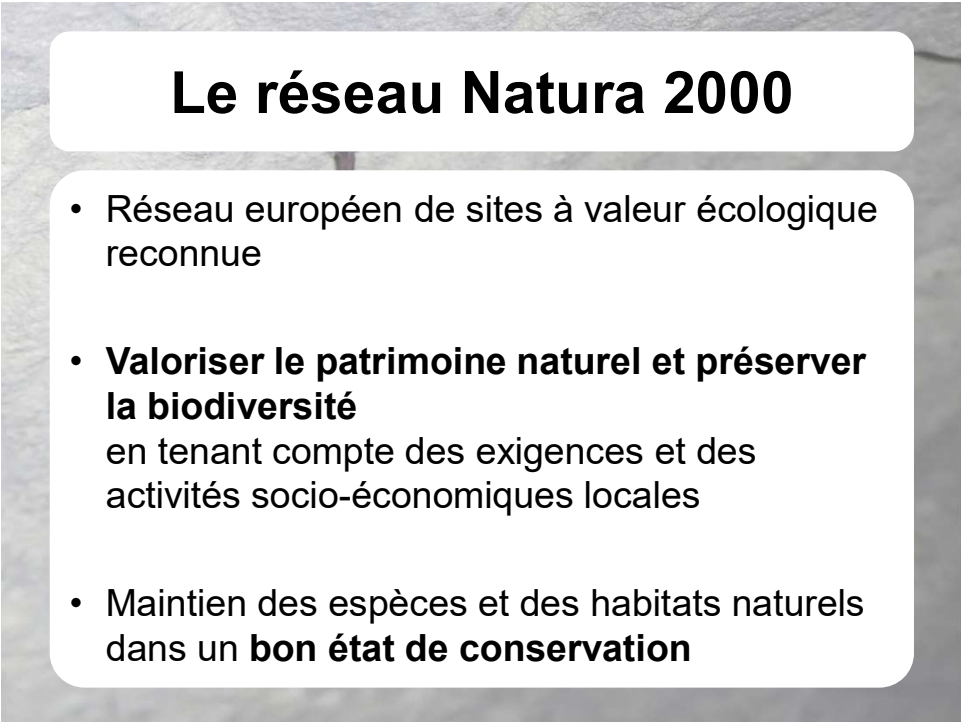


Ordre du jour

- Rappels sur Natura 2000
- Bilan de l'animation 2019-2020
- Prévisions 2021
- Questions diverses



Rappels sur Natura 2000



Le réseau Natura 2000

- Réseau européen de sites à valeur écologique reconnue
- **Valoriser le patrimoine naturel et préserver la biodiversité**
en tenant compte des exigences et des activités socio-économiques locales
- Maintien des espèces et des habitats naturels dans un **bon état de conservation**

Le réseau Natura 2000

- 2 directives européennes:
 - Oiseaux (2009/147/CEE) : site **ZPS**
=> Zone de Protection Spéciale
 - Habitat-Faune-Flore (92/43/CEE) : site **ZSC**
=> Zone Spéciale de Conservation
- **ZSC + ZPS = réseau Natura 2000**

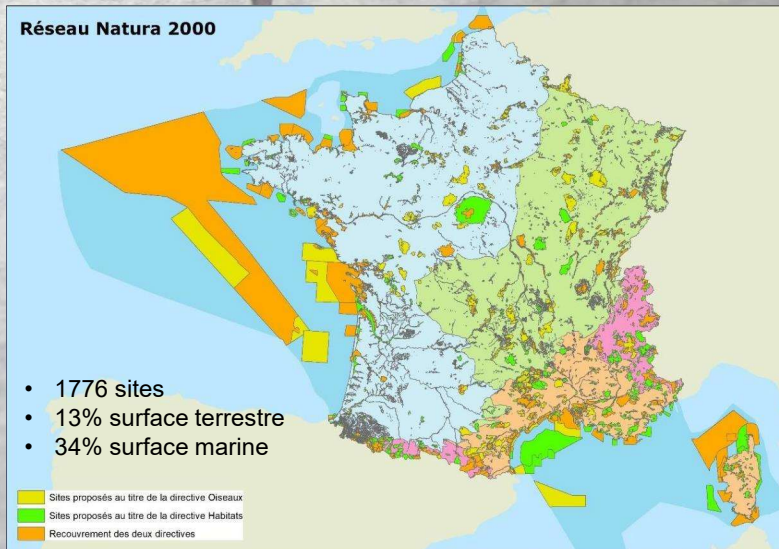


Le réseau Natura 2000

- Europe :
 - 26 918 sites
 - 18,15 % surface terrestre de l'UE
 - 6 % surface marine



Le réseau Natura 2000



Le réseau Natura 2000

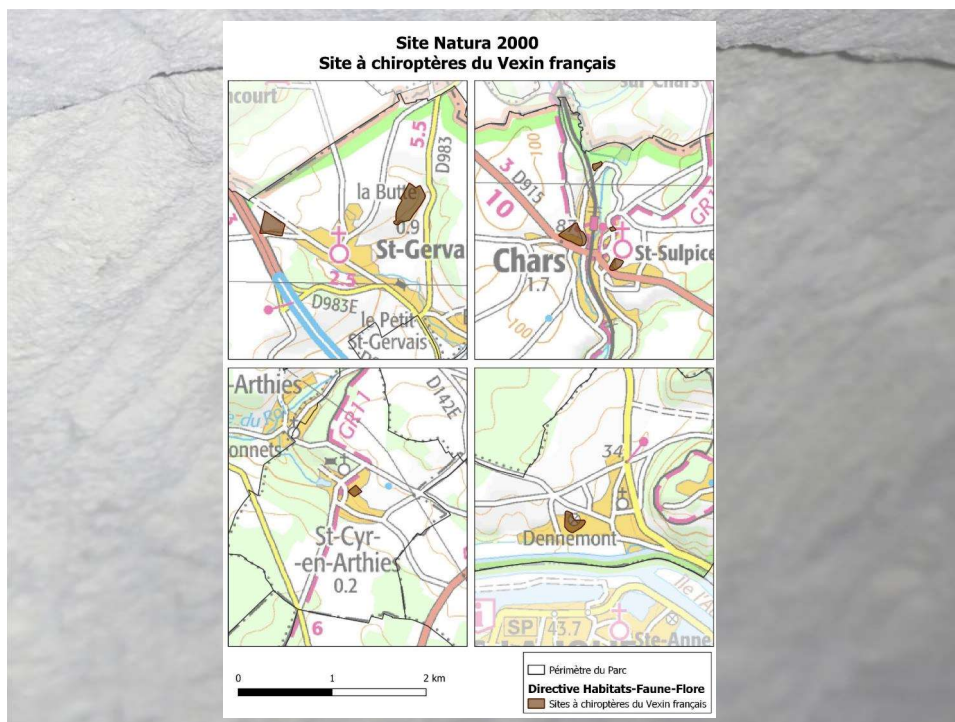
- Outils pour atteindre les objectifs
 - **Démarche volontaire** pour propriétaires, gestionnaires, usagers
 - Contrat Natura 2000 / MAEC
 - Charte Natura 2000
 - **Démarche réglementaire**
 - Evaluation des incidences
(Projets sur listes nationales et locales)

Site Natura 2000

Sites à chiroptères du Vexin français

- 22 hectares
- 8 petites entités
- 4 communes (95 et 78)
- 18 cavités : anciennes carrières de pierres souterraines

=> Site favorable à l'hivernage des chauves-souris



Espèces d'intérêt communautaire

- Petit rhinolophe

Rhinolophus hipposideros

- Grand rhinolophe

Rhinolophus ferrumequinum

- Murin à oreilles échancrées

Myotis emarginatus

- Grand murin

Myotis myotis

- Murin de Bechstein

Myotis bechsteinii



Cavités





Historique du site

- Désigné SIC en 2006, transposé en droit français en mai 2014
- Parc : élaboration du DOCOB 2009-2012
- DOCOB validé et approuvé en 2012
- Parc : structure animatrice depuis février 2013
- Présidence COPIL renouvelé en 2019 :
Martine PANTIC, maire de Saint-Cyr-en-Arthies



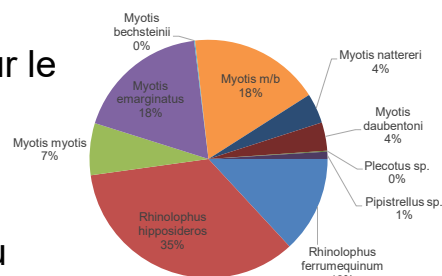
Bilan de l'animation 2019-2020

Comptages hivernaux annuels

- Comptage hivernal réalisé en février, avec bénévoles
 - 2019 : voir CR COPIL 11 mars 2019 (évaluation des populations de chiroptères sur la période 2007-2019)
 - 2020 : les 21, 24 et 28 janvier ainsi que le 2 février
 - Chars : 6 cavités
 - Follainville-Dennemont
 - St-Cyr-en-Arthies
 - St-Gervais: champignonnière

Comptages hivernaux annuels

- 709 individus comptabilisés dans le Vexin sur 26 sites en 2020
- 324 individus d'au moins 10 espèces sur le site N2000 « Sites chiroptères du Vexin français »
=> 46% des effectifs du Vexin

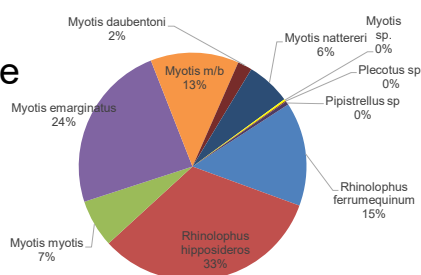


Comptages hivernaux annuels

- 779 individus comptabilisés dans le Vexin sur 25 sites en 2021

- 328 individus d'au moins 8 espèces sur le site N2000 « Sites chiroptères du Vexin français »

=> 42% des effectifs du Vexin



Comptages hivernaux annuels

- Petit rhinolophe

Depuis 2017, le site Natura 2000 couvre plus de 30% des effectifs !

	Cavité	2017	2018	2019	2020	2021
Chars	CHA8	2	3	5	8	5
	CHA3	8	17	18	18	13
	CHA13	NP	NP	1	1	NP
	CHA18	14	11	15	12	16
	CHA20	3	21	10	14	10
Follainville	FOL1	1	NP	3	2	3
St Cyr en Arthies	SAC1	19	7	15	15	13
Saint-Gervais	SAG1	NP	NP	2	2	4
	SAG5	NP	NP	1	1	3
	SAG6	NP	NP	7	7	9

NP : Non Prospecté

Comptages hivernaux annuels

- Grand rhinolophe

Depuis 2017, le site Natura 2000 concentre entre 20 et 30% des effectifs

Cavité	2017	2018	2019	2020	2021
CHA3	5	1	1	1	4
CHA20	NP	2	0	1	1
CHA18	1	1	1	1	4
FOL1	3	3	1	3	3
SAC1	3	1	1	3	2
SAG1	NP	NP	2	2	2
SAG5	NP	NP	2	2	2
SAG6	NP	NP	13	13	16

NP : Non Prospecté

Comptages hivernaux annuels

- Grand murin

Depuis 2017, le site Natura 2000 concentre plus de 50% des effectifs, et peut même aller jusqu'aux ¾ des effectifs totaux de l'espèce en hiver !

Cavité	2017	2018	2019	2020	2021
CHA13	NP	NP	2	1	1
CHA3	1	1	0	0	0
CHA20	0	1	4	1	2
CHA19	3	0	4	2	7
FOL1	3	2	1	3	1
SAG1	NP	NP	0	1	3
SAG5	NP	NP	12	9	12
SAG6	NP	NP	11	18	11

NP : Non Prospecté

Comptages hivernaux annuels

• Murin à oreilles échancrées

Depuis 2017, le site Natura 2000 concentre entre 35 et 40% des effectifs

Cavité	2017	2018	2019	2020	2021
CHA3	0	1	0	0	0
CHA18	7	9	11	4	11
CHA19	4	0	2	0	6
CHA20	14	15	8	17	20
FOL1	0	0	1	0	0
SAG5	NP	NP	8	11	16
SAG1	NP	NP	0	0	1
SAG6	NP	NP	11	8	11

NP : Non Prospecté

Comptages hivernaux annuels

• Murin de Bechstein

1 individu observé seulement depuis 2013...

Cavité	2013	2014	...	2020
CHA19	1	0	NP	0
CHA3	0	0	0	1
SAG6	1	0	0	0

NP : Non Prospecté

Suivi colonies de reproduction

- Follainville-Dennemont
 - Colonies de reproduction juillet 2020
 - Grand murin : environ 250 individus
 - Murin de Daubenton : environ 30 individus



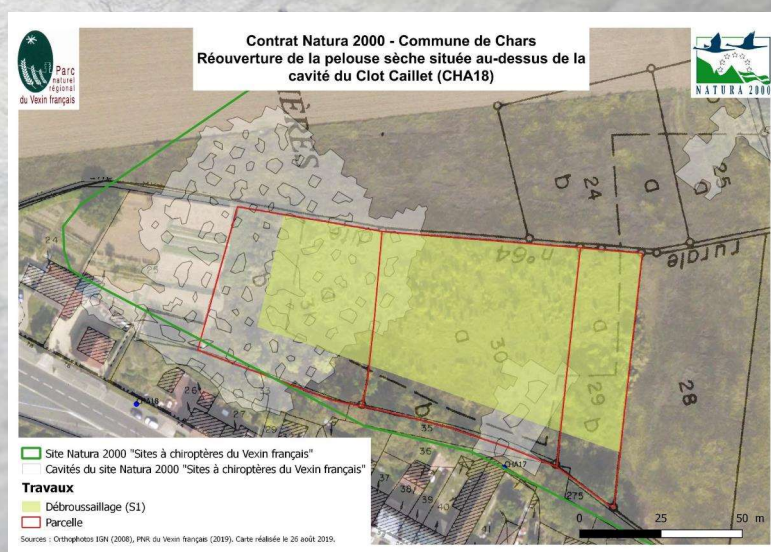
Mesures contractuelles

- Programme de Mesures Agro-Environnementales et Climatiques Vexin (MAEC) par le Parc
 - => Pas spécifique Natura 2000
 - => Pas d'agriculteur engagé sur le site
- Contrat Natura 2000
 - => 2 contrats montés depuis 2019 (1 en 2020 et 1 en 2021)

Contrat de Chars

- Réouverture de la pelouse calcicole localisée au-dessus de la cavité du Clos Caillet
 - 3 semaines de travaux réalisés en février 2020 par l'association d'insertion Equalis : coût total de 9 700,00€
 - Financement par la mairie de Chars, avec délégation de gestion de la part des propriétaires privés

Contrat de Chars



Contrat de Chars



Avant



Après



Contrat de Follainville-Dennemont

- Deux étapes de travaux en avril / mai 2021
 - Une première étape de dépollution de la cavité, financée par le Parc hors contrat : coût total de 34 008,00 € (entreprise Poulain Vivien)
 - Une seconde étape de fermeture définitive, financée par contrat Natura 2000, par le Parc : coût total de 36 288,00 € (entreprise Maison Bourrelier)

→ Coût total des travaux : 70 296,00 €

Dépollution



Avant



Après



Fermeture



Avant



Après

Panneau de sensibilisation mis en place

Site Natura 2000 FR1102015
« Sites à chiroptères du Vexin français »

Cavité de Follainville-Danemont
Bénéficiaire : Parc naturel régional du Vexin français
Contrat 2021 - 2025 ; Travaux ayant lieu du 04/05 au 11/05/21

Financement du projet : (€ TTC)

- FEADER (80% HT)	13 910,44 €
- Etat (30% TTC)	+ 15 120,00 €
- Autofinancement appelant du FEADER	+ 7 257,00 €
Coût total du projet :	= 36 288 €

Toutes les chauves-souris sont protégées par la loi et leur destruction est passible d'amende (art. L411-1 et L415-3 code environnement). Le vandalisme est interdit (art. 322-1 à 322-4 code pénal).

Cette cavité est une propriété privée. ACCES INTERDIT

Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) :
L'Europe investit dans les zones rurales

Opération 7.6.2 - Contrat Natura 2000 non agricole non forestier
N23PI : Aménagements artificiels en faveur des espèces justifiant la désignation d'un site

Mammifères volants exclusivement insectivores, les chauves-souris sont des animaux très utiles mais dont les populations sont menacées de disparition. En Île-de-France, 20 espèces de chiroptères sont présentes.

Pour passer la mauvaise saison et compenser l'absence d'insectes, elles hibernent et vivent sur leur réserve de graisse. Les individus sont très sensibles durant cette période de leur cycle de vie. En été, les femelles se regroupent en colonies, mettent bas et élèvent leurs jeunes durant 2 à 3 mois. Une femelle donne naissance à 1 seul petit par an : c'est une période très délicate également !

La cavité de Follainville abrite au moins 7 espèces de chauves-souris en hibernation, et deux colonies de reproduction durant l'été, dont des grands murins et des murins de Daubenton.

La fermeture définitive de cette cavité a pour but de préserver la quiétude des chiroptères, et de protéger ces espèces fragiles de tout dérangement.

En hibernation, toute perturbation ou réveil d'une chauve-souris peut la tuer. Durant la période estivale, un dérangement peut faire fuir la colonie et les mères peuvent alors abandonner leurs petits.

La fermeture de cette cavité a été financée par un contrat Natura 2000.

Contact : PNRF Vexin français - 01 34 48 66 10 - contact@pnrf-vexin-francais.fr

Prévisions 2021

Prévisions 2021

- Follainville-Dennemont
 - Suivi présence Grand murin et Murin de Daubenton en été
 - Surveillance effraction éventuelle

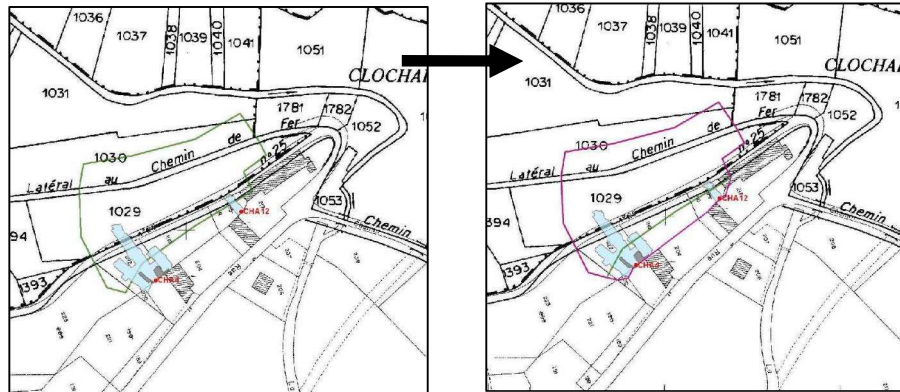


Prévisions 2021

- Saint-Gervais :
 - Champignonnière : charte Natura 2000 privé
- Chars :
 - Cavité communale : charte Natura 2000
 - 2 cavités privées : voir utilisation si aménagement ou charte Natura 2000

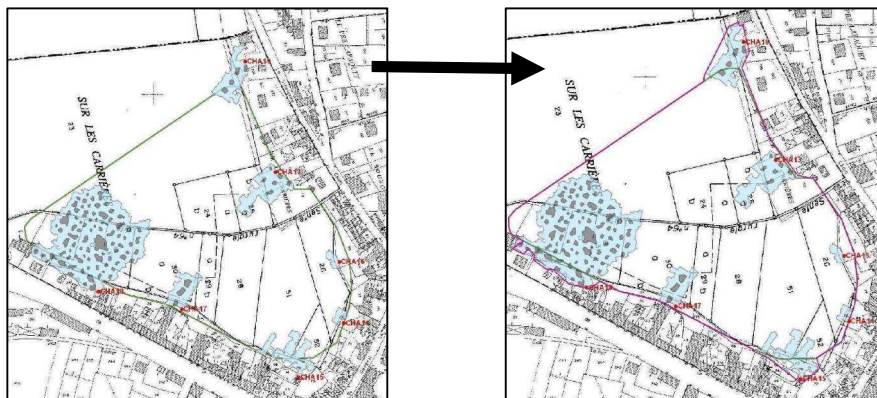
Discussion autour des extensions du périmètre

- Chars : Clochard
 - Entrées hors périmètre



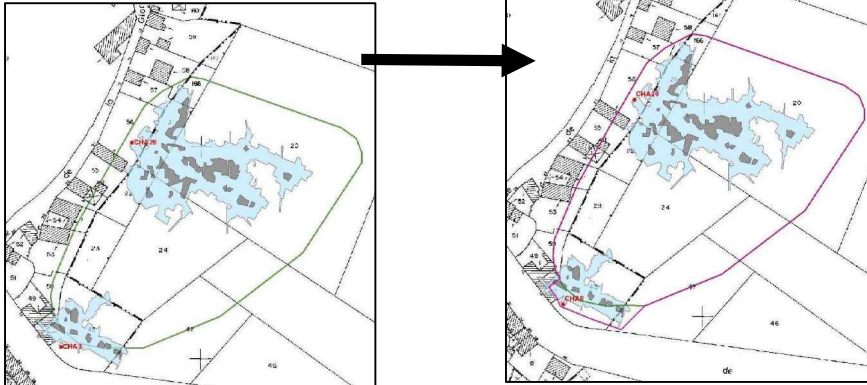
Discussion autour des extensions du périmètre

- Chars : sur les carrières
 - Entrées hors périmètre



Discussion autour des extensions du périmètre

- Chars : La Gloriette
 - Entrée hors périmètre



Discussion autour des extensions du périmètre

- Follainville-Dennemont
 - Partie hors périmètre : présence importante chiroptères

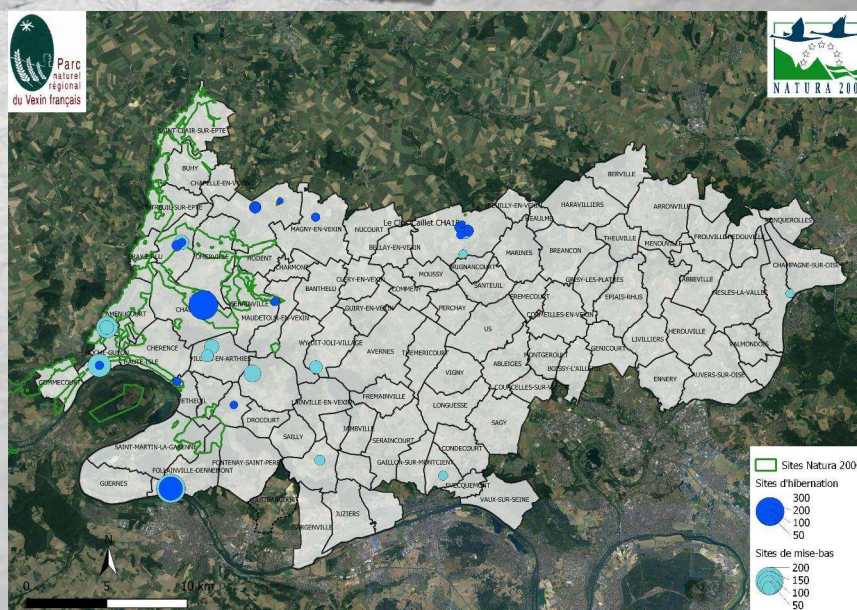


Discussion autour des extensions du périmètre

- Saint-Gervais : carrière de Magnitot
 - Tout le développement + carrière en face (SAG 5)



Localisation des sites d'hibernation et de mise-bas par rapport aux sites Natura 2000



Projet de stage autour de l'étude des territoires de chasse des chiroptères



Questions diverses



Merci de votre attention

Camille GAUDIN
Chargée de mission Natura 2000
01.34.48.66.09
06.81.58.86.08
c.gaudin@pnr-vexin-francais.fr

